

Appel à communications

Argumentaire

36^{ème} Colloque international CerLiCO 2024

Prolongation de l'AAC jusqu'au 30 janvier

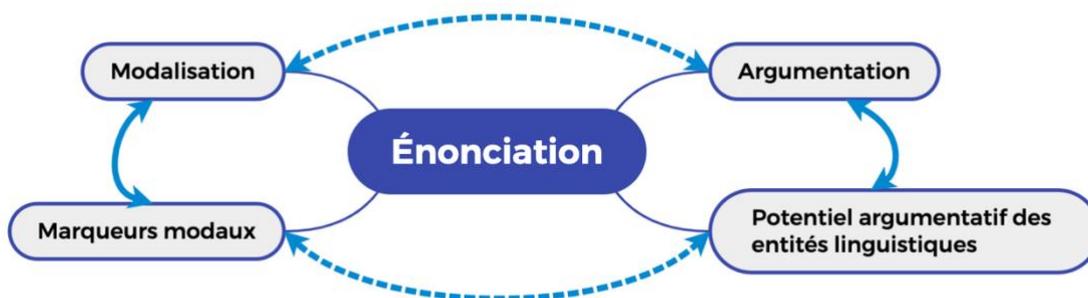
Marqueurs modaux, énonciation et argumentation

Nantes Université, le 24-25 mai 2024

L'édition 2024 du colloque CerLiCO propose une réflexion sur la complexité des interfaces de trois champs de recherche linguistique autour de la prise en charge du langage par les sujets parlants – la modalisation discursive et les modalités, l'énonciation et son appareil conceptuel, l'argumentation « dans la langue et dans le discours ».

Nous partons de l'assertion, aussi bien hypothèse de départ qu'évidence qui s'impose à partir des études empiriques, que chacun de ces domaines est indissociable des deux autres et que les trois points de vue observationnels s'articulent pour rendre compte du fonctionnement du sens linguistique dans toutes les formes d'activité langagière.

Le schéma ci-dessous esquisse la structuration des communications et des échanges à l'intérieur de chaque axe et entre les axes.



Presented with xmind

Trois axes pourront ainsi développer la réflexion et l'illustrer avec des apports théoriques et la présentation de recherches dans chacun des domaines, en faisant apparaître les liens que nous postulons comme indissociables avec les deux autres domaines.

Axe 1 : L'énonciation : modalisation et argumentation

Dans leur ouvrage, encore récent, Colas-Blaise, Perrin et Tore (2016) nous rappellent combien l'énonciation, de théorie(s) à notion ou encore à concept, peut mobiliser un champ d'approches théoriques et méthodologiques très large. Sa conception est restreinte ou extensive, mais elle a

toujours traité avec un marquage linguistique d'opérations de prise en charge par un énonciateur. L'énonciation s'observe donc par des indices formels qui, depuis « l'appareil formel de l'énonciation » (Benveniste, 1970), sont complétés par de nouveaux opérateurs permettant d'affiner la conceptualisation de la source énonciative (Rabatel, 2012, Vion, 2004), de préciser la notion de (inter)subjectivité (Kerbrat-Orecchioni, 1980), en lien avec celle de modalité (Bally, 1932), notamment des modalités axiologiques et appréciatives (Gosselin, 2017), ou encore avec celle d'argumentation dans la langue (Ducrot, 1984 ; Galatanu, 1999). Ces considérations peuvent également être associées à une réflexion sur les normativités plus ou moins externes susceptibles de contribuer au processus d'énonciation dans des approches plus textuelles et/ou discursives, en lien alors avec une approche plus globale de l'argumentation (Monte, 2011).

L'histoire de l'énonciation repose sur des appropriations théoriques diverses qui se marquent par des interfaces. Nous en privilégions deux dans ce colloque et visons à les mettre en relation : la modalisation et l'argumentation. Les communications aborderont cette relation avec une approche de l'argumentation qui pourra être plus ou moins extensive et s'intéresseront aux manifestations modales et argumentatives de la prise en charge énonciative jusqu'à leur fonctionnement(s) argumentatif(s) en discours.

Axe 2 : Des marqueurs modaux au processus de modalisation

Relevant de l'énonciation, ou de la parole, le phénomène de la modalisation renvoie à l'inscription de l'attitude et des valeurs de l'énonciateur dans les énoncés qu'il produit. La modalisation contribue à la mise en place de stratégies discursives diverses, avec des effets argumentatifs différents, selon que la subjectivité de l'énonciateur est mise en avant (stratégie de subjectivation) ou effacée (stratégie d'objectivation) (Galatanu, 2002, 2018 : §2.3).

L'étude de la modalisation discursive passe inévitablement par l'étude de la modalité, notion biface, qui comporte une facette davantage conceptuelle, celle des valeurs modales, entendues comme des catégories de pensées, et une facette davantage linguistique, celle des catégories grammaticales et lexicales pouvant exprimer des idées telles la nécessité, l'obligation, la préférence, etc. (Darrault (dir.), 1976 ; David & Kleiber (dir.), 1983 ; Gosselin, 2010). En tant que catégorie linguistique, la modalité reçoit tantôt une conception étroite (limitée aux valeurs modales logiques objectives, telles l'aléthique et le déontique, et aux catégories grammaticales pouvant exprimer ces valeurs) (Kratzer, 1991), tantôt une conception élargie (englobant également les valeurs axiologiques et les valeurs boulestiques, subjectives, ainsi que, au niveau de l'expression, des catégories lexicales) (Greimas, 1983). Dans une théorie comme la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, les marqueurs modaux (qui ne se résument pas à des auxiliaires spécialisés dans les langues) sont la trace d'opérations de modalisation dans l'énoncé contribuant à la construction de valeurs référentielles : « c'est l'énoncé en tant qu'agencement de formes qui met en scène les rapports qui se jouent entre des sujets assimilés à des positions, un contenu et le monde. Ces rapports sont éminemment variables et doivent être calculés » (D. Paillard, 2009).

En adoptant une conception étendue de la modalité, ce colloque vise à aborder les marqueurs modaux dans toute leur diversité (modes et temps verbaux, verbes modaux, adverbes de phrase,

types de phrase, lexicale, etc.), ainsi que leur inscription dans les énoncés/discours (le processus de modalisation) et les effets discursifs produits, en particulier quant à l'argumentation (les stratégies discursives).

Axe 3 : De l'argumentation au potentiel argumentatif des entités linguistiques

L'évolution des sémantiques argumentatives depuis les années 1980 (Ducrot, 1980 ; Anscombe & Ducrot, 1983 ; Anscombe, 1995 ; Ducrot & Carel, 1999, Galatanu, 1999, 2018 ; Carel 2011) a permis de dépasser l'argumentation séquentielle vers l'étude des visées argumentatives des énoncés et des discours les convoquant, en s'appuyant sur la signification des entités linguistiques, porteuse de potentialités argumentatives. Cette orientation vers l'étude des mécanismes internes de la construction argumentative présente dans les énoncés linguistiques a considérablement contribué au développement des théories de l'énonciation en mettant l'accent sur la manière dont les locuteurs utilisent les ressources linguistiques à des visées argumentatives. Cette contribution, en même temps que celle de l'approche rhétorique (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1973), se voit à plusieurs niveaux d'articulation dans lesquels les communications attendues pourront s'inscrire :

- La dynamique des actes de langage : où la théorie de l'argumentation met en lumière la dimension argumentative du langage, soulignant comment les actes de langage contribuent à la construction argumentative dans le discours, soit de façon transparente grâce à une séquence argumentative (argument, conclusion), soit de façon moins transparente au moyen de visées argumentatives spécifiques.
- Les stratégies argumentatives : diverses stratégies argumentatives sont à l'œuvre dans le discours, emblématiques d'une argumentation à la fois dans la langue (Anscombe & Ducrot, 1983 ; Galatanu, 1999, 2018 ; Carel 2011) et dans le discours (Amossy, 2000 ; Charaudeau, 2005 ; Kerbrat-Orecchioni, 2010 ; Plantin, 2005) où se déclinent les potentiels argumentatifs de la signification qui à son tour se régénère et se reconstruit à l'énonciation de chaque énoncé. L'articulation de ces stratégies peut être considérée à l'aune de la triade rhétorique (logos, ethos, pathos), en enrichissant ainsi les théories de l'énonciation en mettant en évidence la complexité des processus argumentatifs et en montrant comment ces processus influencent la construction du discours et la prise de position des locuteurs.
- La modalisation au service de l'argumentation : marquant « une rupture de l'indifférence », la modalisation, soit-elle interne ou externe à la signification, souligne le rôle des marqueurs modaux et des systèmes de valeurs modales dans l'argumentation. L'étude des fonctions et de l'impact de ces marqueurs dans la construction du sens et dans la mise en œuvre des différentes stratégies argumentatives participerait à éclairer toute prise de position énonciative vis-à-vis des discours et des destinataires (Fuchs, 1997 ; Kerbrat-Orecchioni, 2010 ; Dendale & Coltier (dir.), 2011 ; Galatanu, 2018).

Bibliographie :

Abeillé, A. & Godard, D. (2021), *La grande grammaire du français*, Paris, Actes Sud.

- Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- Anscombre, J-C. (1995), « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », in J-C. Anscombre (dir.), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, pp. 11-49.
- Anscombre, J-C. & Oswald D. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Bally, C. (1932/1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke (4^e édition revue et corrigée).
- Bally, C. (1942), « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 2, pp. 3-13.
- Benveniste, E. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, pp. 12-18.
- Bouscaren, J., Deschamps, A., Dufaye, L. (Dir.), (2001), *Modalités et opérations énonciatives*, *Cahiers de Recherche*, Tome 8, Ophrys, 300 p.
- Carel, M. (2011), *L'entrelacement argumentatif*, Paris, Honoré Champion.
- Charaudeau, P. (2005), *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, PUF.
- Colas-Blaise, M., Perrin, L. & Tore, G.M. (dir.) (2016), *L'Énonciation aujourd'hui. Un concept clé des sciences du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique.
- Culioli, A. (1978), « Valeurs modales et opérations énonciatives », *Le Français Moderne*, 46 (4), reproduit dans *Pour une Linguistique de l'Énonciation*, Tome 1, Ophrys, 1990, 135-155.
- Darrault, I. (dir.) (1976), *Modalités, logique, linguistique, sémiotique*, *Langages*, n° 43.
- David, J. & Kleiber, C. (dir.) (1983), *La notion sémantico-logique de modalité*, Actes du colloque international de linguistique de Metz (1981), Paris, Klincksieck.
- Dendale, P. (2022), "Evidential markers in French", in B. Wiemer & J.I. Marín-Arrese (eds.), *Evidential Marking in European Languages: Toward a Unitary Comparative Account*, Berlin, De Gruyter, pp. 171-233.
- Dendale & Coltier (dir.), (2011), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, Éd. De Boeck/Duculot.
- Ducrot, O. (1980), *Les échelles argumentatives*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, O. & Carel, M. (1999), « Les propriétés linguistiques du paradoxe », in O. Galatanu & J-M. Gouvard (dir.), *La sémantique du stéréotype*, *Langue française*, n° 123, pp. 27-40.
- Fuchs, C. (1997), *La subjectivité et ses marques : étude sur la modalité en français*, Bruxelles, Peter Lang.
- Galatanu, O. (1999), « Argumentation et analyse du discours », in Y. Gambier & E. Suomela-Salmi (dir.), *Jalons 2*, Turku, Université de Turku, pp. 41-54.
- Galatanu, O. (2002), « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours », in O. Galatanu (dir.) *Les valeurs*, Séminaire « Le lien social », 11-12 juin 2001, Nantes, organisé par le CALD-GRASP, Nantes, Maison des sciences de l'homme Ange Guépin, pp. 17-32.
- Galatanu, O. (2018), *La sémantique des possibles argumentatifs, génération et (re)construction discursive du sens linguistique*, Bruxelles, Peter Lang.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam, New York, Rodopi.
- Gosselin, L. (2017), « Les modalités appréciatives et axiologiques. Sémantique des jugements de valeur », *Cahiers de Lexicologie*, 111, pp. 97-119.
- Greimas, A. J. (1983), *Du sens II. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

- Kratzer, A. (1991), "Modality", in A. von Stechow & D. Wunderlich (dir.), *Semantik. Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung*, Berlin, De Gruyter, pp. 639-650.
- Larrea, P. (1984), *Le possible et le nécessaire*, Paris, Nathan.
- Le Querler, N. (1996), *Typologie des modalités*, Presses universitaires de Caen.
- Meunier, A. (1981), « Grammaire du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse », *DRLAV*, n° 25, pp. 118-144.
- Monte, M. (2011), « Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », *Modèles linguistiques*, 64, 85-101.
- Paillard, D. (2009), « Prise en charge, commitment ou scène énonciative », *Langue Française*, 162, A. Colin & Dunod, 109-128. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-2-page-109.htm>
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1973), *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, C. (2005), *L'argumentation : Histoire, théories, perspectives*, Paris, PUF.
- Rabatel, A. (2012), « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », « Énonciation, interaction, discours. Hommages à Robert Vion », Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, pp. 53-70.
- Sueur, J.-P. (1996), « Les verbes modaux : construction et déconstruction du sens », in *Travaux et documents, Actes de la 2ème Journée d'étude linguistique du CORAL – décembre 1993*, n° 5, pp. 5-22.
- Vion, R. (2004), « Modalités, modalisations et discours représentés », *Langages* 156, pp. 96-110.

Comité scientifique

Sophie Anquetil (Université de Limoges), Abdelhadi Bellachhab (Nantes Université), Sonia Berbinski (Université de Bucarest), Georgeta Cislaru (Université Paris Nanterre), Gilles Col (Université de Poitiers), Ana-Maria Cozma (Université de Turku), Alexandra Cunita (Université de Bucarest), Marianne Doury (Université Paris-Descartes), Olga Galatanu (Nantes Université), Nathalie Garric (Nantes Université), Pierre Larrivé (Université de Caen), Catherine Moreau (Université Bordeaux-Montaigne), Sylvester Osu (Université de Tours), Joëlle Popineau (Université de Tours), Henri Portine (Université Bordeaux-Montaigne), Frédéric Pugnière-Saavedra (Université Bretagne Sud), Valérie Roचाix (Université de Tours), Alice Vittrant (Université Lumière Lyon 2).

Comité d'organisation

Abdelhadi Bellachhab (Nantes Université, PREFICS), Ana-Maria Cozma (Université de Turku), Nathalie Garric (Nantes Université, PREFICS), Edison Giovanni Contreras (Université Bretagne Sud, PREFICS), Frédéric Pugnière-Saavedra (Université Bretagne Sud, PREFICS), Valérie Roचाix (Université de Tours, LLL), Somayeh Towhidi (Université Bretagne Sud, PREFICS),

Conférenciers invités : Patrick Dendale (Université d'Anvers, GaP), Olga Galatanu (Nantes Université, PREFICS),

Modalités de soumission

Les propositions anonymes sont à envoyer avant le **30 janvier**. Elles comporteront une présentation de la problématique et des données (environ 500 mots / 3000 signes) ainsi qu'une brève bibliographie. Elles pourront être rédigées en français ou en anglais. Les propositions seront examinées anonymement par deux membres du comité scientifique.

Elles sont à envoyer sans mention de l'auteur/des auteurs, par courriel en fichier attaché (format .doc(x) ET .pdf) à l'adresse suivante : cerlico2024@gmail.com

Merci de bien vouloir indiquer clairement dans le corps du message :

- Le nom de l'auteur (des auteurs)
- Leur affiliation
- Le titre de la communication

Informations pratiques

- Date limite d'envoi des propositions : **prolongation au 30 janvier 2024**
- Date de notification aux auteurs : 12 février 2024
- Montant des droits d'inscription au colloque :
 - Adhérents au CerLiCO : 60€
 - Non-adhérents au CerLiCO : 120€
 - Doctorants : 40€
- Dates du colloque : 24-25 mai 2024
- Lieu : Nantes Université
- Les résumés seront diffusés lors de l'inscription au colloque et accessibles sur le site web du CerLiCO. Les informations seront disponibles sur le site du CerLiCO (<https://cerlicoasso.wordpress.com/>)
- Un ouvrage collectif est prévu à l'issue du colloque à partir d'une sélection d'articles.